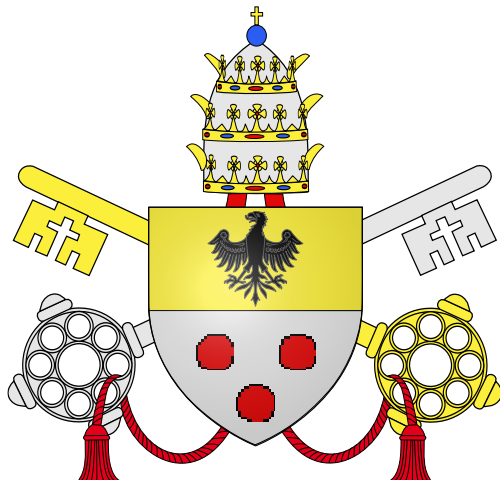


PIE XI

DIVINI
REDEMPTORIS

Le communisme athée



Divini Redemptoris

Le communisme athée

Pie XI

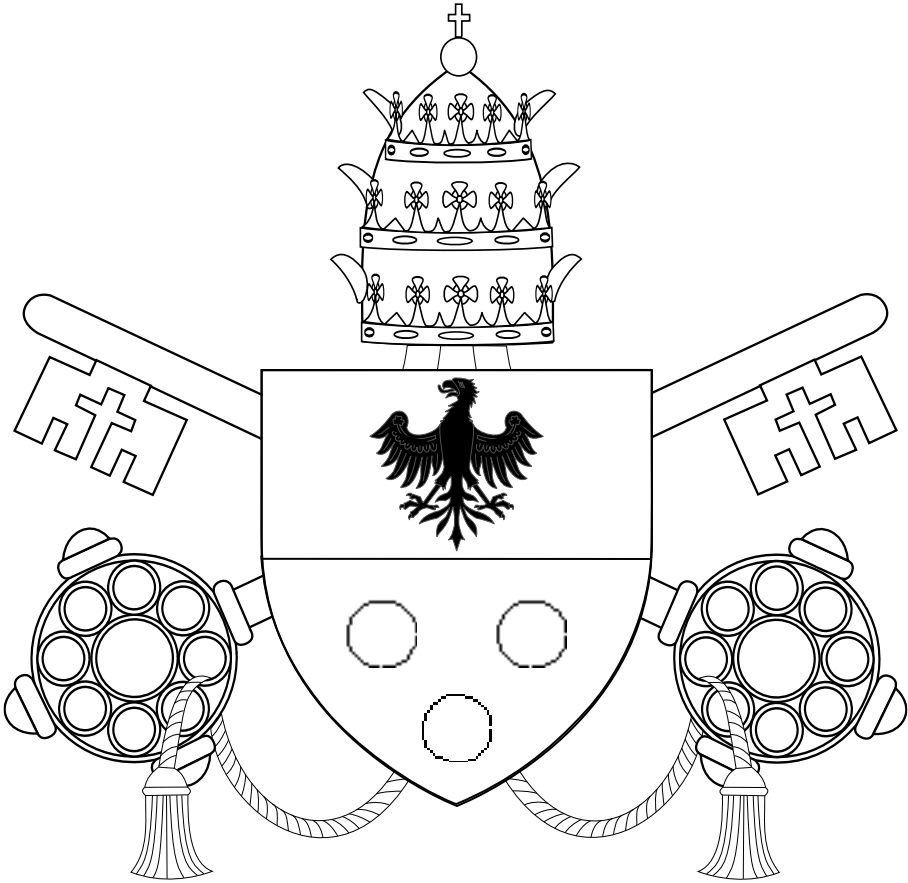
Table des matières

DIVINI REDEMPTORIS	1
I ATTITUDE DE L'ÉGLISE EN FACE DU	
COMMUNISME	3
CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES	3
ACTES DU PRÉSENT PONTIFICAT	4
NÉCESSITÉ D'UN NOUVEAU DOCUMENT	
SOLENNEL	5
II DOCTRINE ET FRUITS DU COMMUNISME	6
LA DOCTRINE	6
LA DIFFUSION	10
CONSÉQUENCES DOULOUREUSES	12
UNE PENSÉE PATERNELLE POUR LES	
PEUPLES OPPRIMÉS, EN RUSSIE	15
III LA LUMINEUSE DOCTRINE DE L'ÉGLISE	15
LA RÉALITÉ SUPRÊME : DIEU	15
NATURE DE L'HOMME ET DE LA FAMILLE	
D'APRÈS LA RAISON ET LA FOI	16
NATURE DE LA SOCIÉTÉ	17
BEAUTÉ DE LA DOCTRINE DE L'ÉGLISE	20
EST-IL VRAI QUE L'ÉGLISE N'À PAS AGI EN	
CONFORMITÉ AVEC SA DOCTRINE ?	22
IV REMÈDES ET MOYENS	23
RENOUVEAU DE VIE CHRÉTIENNE	24
ÉTUDE ET DIFFUSION DE LA DOCTRINE	
SOCIALE	32
SE PRÉMUNIR CONTRE LES RUSES DU	
COMMUNISME	33
PRIÈRE ET PÉNITENCE	34
V MINISTRES ET AUXILIAIRES DE CETTE	
CEUVRE SOCIALE DE L'ÉGLISE	35
LES PRÊTRES	35
L'ACTION CATHOLIQUE	37
ORGANISATIONS AUXILIAIRES	38
ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES	39
APPEL AUX OUVRIERS CHRÉTIENS	39

NÉCESSITÉ DE LA CONCORDE ENTRE CATHOLIQUES	40
APPEL À TOUS CEUX QUI CROIENT EN DIEU	41
DEVOIRS DE L'ÉTAT CHRÉTIEN	41
APPEL PATERNEL AUX ÉGARÉS	44
SAINT JOSEPH, MODÈLE ET PATRON	44
.....	45

DIVINI REDEMPTORIS

***LETTRE ENCYCLIQUE
DE SA SAINTETÉ LE PAPE PIE XI
LE COMMUNISME ATHÉE***



1. La promesse d'un Rédempteur illumine la première page de l'histoire humaine ; aussi, la ferme espérance de jours meilleurs adoucit le regret du paradis perdu et soutint le genre humain cheminant au milieu des tribulations ; mais, quand fut venue la plénitude des temps, le Sauveur du monde, par son apparition sur terre, combla l'attente et inaugura, dans tout l'univers, une nouvelle civilisation, la civilisation chrétienne, autrement plus parfaite que tous les progrès réalisés jusque-là, au prix de tant d'efforts, chez certains peuples privilégiés.

2. Mais, la lutte entre le bien et le mal, triste héritage de la faute originelle, continua à sévir dans le monde ; l'ancien tentateur n'a jamais cessé, par ses promesses fallacieuses, de tromper le genre humain. C'est pourquoi, au cours des siècles, on a vu les bouleversements se succéder jusqu'à la révolution actuelle, qui est déjà déchaînée ou qui devient sérieusement menaçante presque partout, peut-on dire, et dépasse, par l'ampleur et la violence, ce qu'on a éprouvé dans les persécutions antérieures contre l'Église. Des peuples entiers sont exposés à retomber dans une barbarie plus affreuse que celle où se trouvait encore la plus grande partie du monde à la venue du Rédempteur.

3. Ce péril si menaçant. Vous l'avez déjà compris, Vénérables Frères, c'est le communisme bolchevique et athée, qui prétend renverser l'ordre social et saper jusque dans ses fondements la civilisation chrétienne.

I ATTITUDE DE L'ÉGLISE EN FACE DU COMMUNISME

CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES

4. En face d'un pareil danger, l'Église Catholique ne pouvait se taire et, en fait, elle n'a pas gardé le silence. Le Siège Apostolique, qui a pour mission spéciale la défense de la vérité, de la justice, de tous les biens éternels niés et combattus, par le communisme, le Siège Apostolique, tout particulièrement, n'a pas manqué d'élever la voix. Depuis l'époque où des groupes intellectuels prétendirent libérer la civilisation humaine des liens de la morale et de la religion, Nos prédécesseurs attirèrent l'attention du monde, d'une façon claire et explicite, sur les conséquences de la déchristianisation de la société humaine. Quant au communisme, déjà en 1846, Notre vénéré Prédécesseur, Pie IX, de sainte mémoire, portait

une condamnation solennelle, confirmée plus tard dans le Syllabus, contre « cette doctrine néfaste qu'on nomme le communisme, radicalement contraire au droit naturel lui-même ; pareille doctrine, une fois admise, serait la ruine complète de tous les droits, des institutions, des propriétés et de la société humaine elle-même »¹.

Plus tard. Notre Prédécesseur, Léon XIII, d'immortelle mémoire, dans son Encyclique *Quod Apostolici muneris*, définissait le communisme : « Une peste mortelle qui s'attaque à la moëlle de la société humaine et qui l'anéantirait »². Avec clairvoyance Léon XIII montrait qu'à l'origine de l'athéisme des masses, en cette époque de progrès technique, se trouve une philosophie qui, depuis des siècles, tente de séparer la science et la vie de la foi et de l'Église.

ACTES DU PRÉSENT PONTIFICAT

5. Nous-même, durant Notre pontificat, Nous avons souvent dénoncé, et avec une pressante insistance, les courants d'athéisme qui croissent d'une façon alarmante. En 1924, quand Notre mission de secours revenait des pays de l'Union Soviétique, Nous avons protesté contre le communisme, dans une allocution spéciale, qui s'adressait au monde entier³.

Dans Nos Encycliques *Miserentissimus Redemptor*⁴, *Quadragesimo anno*⁵, *Caritate Christi*⁶, *Acerba animi*⁷, *Dilectissima Nobis*⁸, Nous avons fait entendre une solennelle protestation contre les persécutions déchaînées en Russie, au Mexique et en Espagne.

¹Lettre Encycl. *Qui pluribus*, 9 nov. 1846 (*Acta Pii IX* vol. I, p. 13). Cf. *Syllabus*. § IV (A. S. S., vol. III, p. 170).

²Lettre Encycl. *Quod Apostolici muneris*, 28 déc. 1878 (*Acta Leonis XIII*, vol. I, p. 46).

³18 déc. 1924 : A. A. S., vol. XVI (1924), pp. 494, 495.

⁴8 mai 1928 : A. A. S., vol. XX (1928), pp. 165-178.

⁵15 mai 1931 : A. A. S., vol. XXIII (1931), pp. 177-228.

⁶3 mai 1932 : A. A. S., vol. XXIV (1932), pp. 177-194.

⁷29 sept. 1932 : A. A. S., vol. XXIV (1932), pp. 321-332.

⁸3 juin 1933 : A. A. S., vol. XXV (1933), pp. 261-274.

On n'a pas encore oublié les allocutions que Nous prononçons l'an dernier, lors de l'inauguration de l'Exposition mondiale de la Presse catholique, dans l'audience accordée aux réfugiés espagnols et dans Notre message à l'occasion de la fête de Noël.

Même les ennemis les plus acharnés de l'Église, qui dirigent de Moscou cette lutte contre la civilisation chrétienne, témoignent, par leurs attaques incessantes en paroles et en actes, que la Papauté continue fidèlement, encore de nos jours, à défendre le sanctuaire de la religion chrétienne et qu'elle a mis en garde contre le péril communiste plus souvent et d'une manière plus persuasive que n'importe quel autre pouvoir public de ce monde.

NÉCESSITÉ D'UN NOUVEAU DOCUMENT SOLENNEL

6. Malgré ces avertissements paternels plusieurs fois renouvelés et qu'à Notre grande satisfaction Vous avez, Vénérables Frères, fidèlement communiqués et commentés à Vos fidèles, en plusieurs Lettres pastorales récentes, même en des Lettres collectives, malgré tout, propagé par d'habiles agitateurs, le danger va s'aggravant de jour en jour. C'est pourquoi il est de Notre devoir, croyons-Nous, d'élever à nouveau la voix en un document plus solennel, selon l'habitude du Siège Apostolique, Maître de vérité ; du reste, un pareil document répond au désir de tout l'univers catholique. L'écho de Notre voix, Nous en avons la ferme confiance, sera entendu partout où se trouvent des esprits libres de préjugés et des cœurs sincèrement désireux du bien de l'humanité : d'autant plus que Notre parole est aujourd'hui douloureusement confirmée par le spectacle des fruits amers produits par les idées subversives. Les effets que Nous avons prévus et annoncés se multiplient terriblement ; ils se réalisent dans les pays déjà dominés par le communisme ou ils menacent tous les autres pays du monde.

II DOCTRINE ET FRUITS DU COMMUNISME

7. Nous voulons donc encore une fois, dans une brève synthèse, exposer les principes du communisme athée, tels qu'ils se manifestent surtout dans le bolchevisme, et montrer ses méthodes d'action. À ces faux principes, nous opposerons la lumineuse doctrine de l'Église, Nous indiquerons de nouveau, avec insistance, par quels moyens la civilisation chrétienne, la seule « Cité » vraiment « humaine », peut échapper à ce fléau satanique et se développer encore davantage pour le véritable bien-être de l'humanité.

II DOCTRINE ET FRUITS DU COMMUNISME

LA DOCTRINE

Pseudo-idéal.

8. Le communisme d'aujourd'hui, d'une manière plus accusée que d'autres mouvements semblables du passé, renferme une idée de fausse rédemption. Un pseudo-idéal de justice, d'égalité et de fraternité dans le travail, imprègne toute sa doctrine et toute son activité d'un certain faux mysticisme qui communique aux foules, séduites par de fallacieuses promesses, un élan et un enthousiasme contagieux, spécialement en un temps comme le nôtre, où par suite d'une mauvaise répartition des biens de ce monde règne une misère anormale. On vante même ce pseudo-idéal, comme s'il avait été le principe d'un certain progrès économique : quand il est réel, ce progrès s'explique par bien d'autres causes, comme l'intensification de la production industrielle dans des pays qui en étaient presque privés, la mise en valeur d'énormes richesses naturelles, l'emploi de méthodes brutales pour faire d'immenses travaux à peu de frais.

Matérialisme évolutionniste de Marx.

9. La doctrine, que le communisme cache sous des apparences parfois si séduisantes, a aujourd'hui pour fondement les principes du matérialisme dialectique et historique déjà prônés par Marx ; les théoriciens du bolchevisme prétendent en détenir l'unique interprétation authentique. Cette doctrine enseigne qu'il n'existe qu'une seule réalité, la matière, avec ses forces aveugles ; la plante, l'animal, l'homme sont le résultat de son évolution. De même, la société humaine n'est pas autre chose qu'une apparence ou une forme de la matière qui évolue suivant ses lois ; par une nécessité inéluctable elle tend, à travers un perpétuel conflit de forces, vers la synthèse finale : une société sans classe.

Dans une telle doctrine, c'est évident, il n'y a plus de place pour l'idée de Dieu. il n'existe pas de différence entre l'esprit et la matière, ni entre l'âme et le corps : il n'y a pas de survivance de l'âme après la mort, et par conséquent nulle espérance d'une autre vie. Insistant sur l'aspect dialectique de leur matérialisme, les communistes prétendent que le conflit, qui porte le monde vers la synthèse finale, peut être précipité grâce aux efforts humains. C'est pourquoi ils s'efforcent de rendre plus aigus les antagonismes qui surgissent entre les diverses classes de la société ; la lutte des classes, avec ses haines et ses destructions, prend l'allure d'une croisade pour le progrès de l'humanité.

Par contre, toutes les forces qui s'opposent à ces violences systématiques, quelle qu'en soit la nature, doivent être anéanties comme ennemies du genre humain.

Le sort de la personne humaine et de la famille.

10. De plus, le communisme dépouille l'homme de sa liberté, principe spirituel de la conduite morale ; il enlève à la personne humaine tout ce qui constitue sa dignité, tout ce qui s'oppose

moralement à l'assaut des instincts aveugles. On ne reconnaît à l'individu, en face de la collectivité, aucun des droits naturels à la personne humaine ; celle-ci, dans le communisme, n'est plus qu'un rouage du système. Dans les relations des hommes entre eux, on soutient le principe de l'égalité absolue, on rejette toute hiérarchie et toute autorité établie par Dieu, y compris l'autorité des parents.

Tout ce qui existe de soi-disant autorité et subordination entre les hommes dérive de la collectivité comme de sa source première et unique. On n'accorde aux individus aucun droit de propriété sur les ressources naturelles ou sur les moyens de production, parce qu'ils sont l'origine d'autres biens, et que leur possession entraînerait la domination d'un homme sur l'autre. Voilà précisément pourquoi ce genre de propriété privée devra être radicalement détruit, comme la première source de l'esclavage économique.

11. En refusant à la vie humaine tout caractère sacré et spirituel, une telle doctrine fait nécessairement du mariage et de la famille une institution purement conventionnelle et civile, fruit d'un système économique déterminé. On nie par conséquent l'existence d'un lien matrimonial de nature juridico-morale qui soit soustrait au bon plaisir des individus ou de la collectivité et, par suite, on rejette l'indissolubilité de ce lien. En particulier, le communisme n'admet aucun lien spécial de la femme avec la famille et le foyer.

En proclamant le principe de l'émancipation de la femme, il l'enlève à la vie domestique et au soin des enfants pour la jeter dans la vie publique et dans les travaux de la production collective au même titre que l'homme ; le soin du foyer et des enfants est dévolu à la collectivité. Enfin on retire aux parents le droit de l'éducation, que l'on considère comme un droit exclusif de la communauté, c'est seulement au nom de la communauté et par délégation que les parents peuvent encore l'exercer.

Ce que deviendrait la société.

12. Que deviendrait donc la société humaine fondée sur de tels principes matérialistes ? Elle serait une collectivité sans autre hiérarchie que celle du système économique. Elle aurait pour unique mission la production des biens par le travail collectif et pour unique fin la jouissance des biens terrestres dans un paradis où chacun « donnerait selon ses forces et recevrait selon ses besoins ». C'est à la collectivité que le communisme reconnaît le droit ou plutôt le pouvoir discrétionnaire d'assujettir les individus au joug du travail collectif, sans égard à leur bien-être personnel, même contre leur propre volonté, et quand il le faut, par la violence. L'ordre moral aussi bien que l'ordre juridique ne serait plus, dès lors, qu'une émanation du système économique en vigueur ; il ne serait fondé que sur des valeurs terrestres, changeantes et caduques.

Bref, on prétend ouvrir une ère nouvelle, inaugurer une nouvelle civilisation résultant d'une évolution aveugle : « une humanité sans Dieu ! »

13. Enfin quand l'idéal collectiviste sera devenu pour tous une réalité, au terme utopique de cette évolution, où la société ne connaîtra plus les différences de classes, l'État politique, aujourd'hui instrument de domination des capitalistes sur les prolétaires, perdra toute sa raison d'être et « disparaîtra de lui-même ».

Pendant, en attendant cet âge d'or, le communisme considère l'État et le pouvoir politique comme le moyen le plus efficace et le plus universel pour arriver à ses fins.

14. Vénérables Frères, voilà le nouvel Évangile que le communisme bolchevique et athée prétend annoncer au monde, comme un message de salut et de rédemption ! Système rempli d'erreurs et de sophismes, opposé à la raison comme à la révélation divine : doctrine subversive de l'ordre social

puisqu'elle en détruit les fondements mêmes, système qui méconnaît la véritable origine, la nature et la fin de l'État, ainsi que les droits de la personne humaine, sa dignité et sa liberté.

LA DIFFUSION

Promesses éblouissantes.

15. Mais comment se fait-il qu'un tel système, depuis longtemps dépassé scientifiquement, et démenti par la réalité des faits, puisse se répandre aussi rapidement dans toutes les parties du monde ? C'est que bien peu de personnes ont su pénétrer la vraie nature du communisme ; le plus souvent on cède à la tentation habilement présentée sous les plus éblouissantes promesses. Sous prétexte de ne vouloir que l'amélioration du sort des classes laborieuses, de supprimer les abus réels provoqués par l'économie libérale et d'obtenir une réparation plus équitable des richesses (objectifs parfaitement légitimes, sans aucun doute), en profitant de la crise économique mondiale, le communisme réussit à faire pénétrer son influence même dans les milieux sociaux où par principe on rejette le matérialisme et le terrorisme. Et comme toute erreur contient une part de vrai, cet aspect de la vérité, auquel Nous avons fait allusion, a été mis habilement en relief suivant les temps et les lieux pour cacher au besoin la brutalité repoussante et inhumaine des principes et des méthodes du communisme ; on séduit ainsi des esprits distingués au point d'en faire à leur tour des apôtres auprès des jeunes intelligences trop peu averties pour découvrir les erreurs intrinsèques au système. Les fauteurs de communisme ne manquent pas non plus de mettre à profit les antagonismes de race, les divisions et les oppositions qui proviennent des différents systèmes politiques, enfin le désarroi qui règne dans le camp de la science séparée de Dieu, pour s'insinuer dans les Universités et appuyer les principes de leur doctrine sur des arguments pseudo-scientifiques.

Le libéralisme a frayé la voie au communisme.

16. Pour comprendre comment le communisme a réussi à se faire accepter sans examen par les masses ouvrières, il faut se rappeler que les travailleurs étaient déjà préparés à cette propagande par l'abandon religieux et moral où ils furent laissés par l'économie libérale. Le système des équipes de travail ne leur donnait même plus le temps d'accomplir les devoirs religieux les plus importants, aux jours de fête : on ne s'est pas mis en peine de construire des églises à proximité des usines ni de faciliter la tâche du prêtre ; au contraire, on a favorisé le laïcisme et continué son œuvre. On recueille donc l'héritage des erreurs tant de fois dénoncées par Nos Prédécesseurs et par Nous-même ; il n'y a pas à s'étonner qu'en un monde déjà largement déchristianisé se propage l'erreur communiste.

Propagande insidieuse et étendue.

17. De plus, la diffusion si rapide des idées communistes, qui s'infiltrèrent dans tous les pays grands et petits, civilisés ou moins développés, au point qu'aucune partie du monde n'y échappe, cette diffusion s'explique par une propagande vraiment diabolique, telle que le monde n'en a peut-être jamais vue : propagande dirigée par un centre unique et qui s'adapte très habilement aux conditions des différents peuples ; propagande qui dispose de grands moyens financiers, d'organisations gigantesques, de Congrès internationaux, de forces nombreuses et bien disciplinées ; propagande qui se fait par des tracts et des revues, par le cinéma, le théâtre et la radio, dans les écoles et même dans les Universités, qui envahit peu à peu tous les milieux même les meilleurs, si bien que le poison pénètre presque insensiblement et toujours davantage les esprits et les cœurs.

Conjuration du silence dans la presse.

18. Un troisième facteur contribue largement à la diffusion du communisme, c'est la conjuration du silence dans une grande partie de la presse mondiale non catholique. Nous disons conjuration, car on ne saurait expliquer autrement le fait qu'une presse aussi avide de commenter les menus incidents de la vie quotidienne ait pu si longtemps garder le silence au sujet des horreurs commises en Russie, au Mexique et dans une grande partie de l'Espagne, qu'elle parle relativement peu d'une organisation mondiale aussi vaste que le communisme dirigé par Moscou. Cette conjuration est due en partie à des raisons inspirées par une politique à courte vue ; elle est favorisée par diverses organisations secrètes, qui depuis longtemps cherchent à détruire l'ordre social chrétien.

CONSÉQUENCES DOULOUREUSES

Russie et Mexique.

19. Cependant les douloureux effets de cette propagande sont sous nos yeux. Là où le communisme a pu s'affirmer et dominer, — et ici Nous songeons avec une particulière affection paternelle aux peuples de la Russie et du Mexique, — il s'est efforcé par tous les moyens de détruire (et il le proclame ouvertement) la civilisation et la religion chrétiennes jusque dans leurs fondements, d'en effacer tout souvenir du cœur des hommes, spécialement de la jeunesse. Évêques et prêtres ont été bannis, condamnés aux travaux forcés, fusillés et mis à mort de façon inhumaine ; de simples laïques, pour avoir défendu la religion, ont été suspectés, malmenés, poursuivis et traînés en prison et devant les tribunaux.

Horreurs du communisme en Espagne.

20. Et là où, comme en Notre chère Espagne, le fléau communiste n'avait pas eu le temps encore de faire sentir tous les effets de ses théories, il s'est déchaîné, hélas ! avec une violence plus furieuse. Ce n'est pas l'une ou l'autre église, tel ou tel couvent qu'on a abattus, mais quand ce fut possible, ce sont toutes les églises et tous les couvents et toute trace de la religion chrétienne qu'on a voulu détruire, même quand il s'agissait des monuments les plus remarquables de l'art et de la science ! La fureur communiste ne s'est pas contentée de tuer des évêques et des milliers de prêtres, de religieux et de religieuses, s'en prenant plus particulièrement à ceux et à celles qui justement s'occupaient avec plus de zèle des ouvriers et des pauvres, mais elle fit un nombre beaucoup plus grand de victimes parmi les laïques de toute classe, qui, encore maintenant, chaque jour, peut-on dire. sont massacrés en masse pour le seul fait d'être bons chrétiens ou du moins opposés à l'athéisme communiste. Et cette épouvantable destruction est perpétrée avec une haine, une barbarie, une sauvagerie qu'on n'aurait pas cru possibles en notre temps. Aucun particulier de jugement sain, aucun homme d'État, conscient de sa responsabilité, ne peut, sans frémir d'horreur, penser que les événements d'Espagne pourraient se répéter demain en d'autres nations civilisées.

Fruits naturels du système.

21. Or, on ne peut dire que de telles atrocités soient de ces phénomènes passagers qui accompagnent d'ordinaire toute grande révolution, des excès isolés d'exaspération comme il s'en trouve dans toutes les guerres ; non, ce sont les fruits naturels d'un système qui est dépourvu de tout frein intérieur. Un frein est nécessaire à l'homme pris individuellement comme à l'homme vivant en société. Même les peuples barbares trouvèrent ce frein dans la loi naturelle gravée par Dieu dans l'âme humaine. Et quand cette loi naturelle fut mieux observée, on vit des nations anciennes monter à un niveau de grandeur

qui étonne encore, plus qu'il ne conviendrait, des observateurs superficiels de l'histoire. Mais lorsque du cœur des hommes l'idée même de Dieu s'efface, leurs passions débridées les poussent à la barbarie la plus sauvage.

Lutte contre tout ce qui est divin.

22. C'est, hélas ! le spectacle qui s'offre à nous : pour la première fois dans l'histoire nous assistons à une lutte froidement voulue et savamment préparée de l'homme contre « tout ce qui est divin » (cf. *2Th II, 4*). Le communisme est par sa nature antireligieux et considère la religion comme « l'opium du peuple », parce que les principes religieux qui parlent de la vie d'outre-tombe empêchent le prolétaire de poursuivre la réalisation du paradis soviétique, qui est de cette terre.

Le terrorisme.

23. Mais on ne foule pas aux pieds impunément la loi naturelle et son Auteur : le communisme n'a pu et ne pourra réaliser son but, pas même sur le plan purement économique. Il est vrai qu'en Russie il a contribué à secouer hommes et choses d'une longue et séculaire inertie et à obtenir par des moyens souvent sans scrupules quelques succès matériels ; mais nous savons par des témoignages non suspects, dont certains sont récents, que de fait, ce qu'il s'était promis, il ne l'a pas atteint ; sans compter l'esclavage que le terrorisme a imposé à des millions d'hommes. Même sur le terrain économique, on ne peut se passer de la morale, du sentiment moral de la responsabilité, pour lequel il n'y a pas de place dans un système aussi matérialiste que le communisme. Pour en tenir lieu, il n'y a que le terrorisme, tel que précisément nous le voyons maintenant en Russie, où les anciens camarades de conspiration et de lutte se détruisent les uns les autres : un terrorisme qui, au demeurant, ne réussit pas à endiguer la corruption morale, ni même à empêcher la désorganisation de la structure sociale.

UNE PENSÉE PATERNELLE POUR LES PEUPLES OPPRIMÉS, EN RUSSIE

24. En parlant ainsi, Nous ne voulons aucunement condamner en masse les peuples de l'Union Soviétique, auxquels Nous portons une affection paternelle.

Nous savons que beaucoup d'entre eux gémissent sous le joug qui leur est imposé de force par des hommes souvent étrangers aux véritables intérêts du pays et Nous reconnaissons que beaucoup d'autres ont été trompés par des espérances fallacieuses. Ce que Nous accusons, c'est le système, ses auteurs et ses fauteurs, qui ont considéré la Russie comme un terrain plus propice pour faire l'expérience d'une théorie élaborée depuis des dizaines d'années, et qui de là continuent à la propager dans le monde entier.

III LA LUMINEUSE DOCTRINE DE L'ÉGLISE

25. Après avoir exposé les erreurs et les moyens d'action violents et trompeurs du communisme bolchevique et athée, il est temps désormais, Vénérables Frères, de leur opposer brièvement la vraie notion de la « Cité humaine », de la Société humaine, telle que Vous la connaissez, et telle que nous l'enseignent la raison et la révélation par l'intermédiaire de l'Église *Magistra gentium*.

LA RÉALITÉ SUPRÊME : DIEU

26. Au-dessus de tous les êtres, il y a l'Être unique, suprême, souverain, c'est-à-dire Dieu, Créateur tout-puissant de toutes choses, Juge infiniment sage et juste de tous les hommes. Cette

NATURE DE L'HOMME ET DE LA FAMILLE D'APRÈS LA RAISON ET LA FOI

réalité suprême de Dieu est la condamnation la plus absolue des impudents mensonges du communisme. Ce n'est point, en effet, parce que les hommes croient en Dieu que Dieu existe ; mais c'est parce que Dieu existe que tout homme, ne fermant pas volontairement les yeux devant la vérité, croit en Lui et Lui adresse ses prières.

NATURE DE L'HOMME ET DE LA FAMILLE D'APRÈS LA RAISON ET LA FOI

27. Ce que la raison et la foi disent de l'homme, Nous l'avons résumé, quant aux points fondamentaux, dans l'Encyclique sur l'éducation chrétienne⁹.

L'homme a une âme spirituelle et immortelle ; il est une personne, admirablement pourvue par le Créateur d'un corps et d'un esprit, un vrai « microcosme », comme disaient les anciens, c'est-à-dire un petit monde, qui vaut (à lui seul) beaucoup plus que l'immense univers inanimé. En cette vie et dans l'autre, l'homme n'a qu'un Dieu pour fin dernière ; par la grâce sanctifiante, il est élevé à la dignité de fils de Dieu et incorporé au royaume de Dieu dans le corps mystique du Christ. C'est pourquoi Dieu l'a doté de prérogatives nombreuses et variées : le droit à la vie, à l'intégrité du corps, aux moyens nécessaires à l'existence ; le droit de tendre à sa fin dernière dans la voie tracée par Dieu ; le droit d'association, de propriété, et le droit d'user de cette propriété.

28. Comme le mariage et le droit à son usage naturel sont d'origine divine, ainsi la constitution et les prérogatives fondamentales de la famille ont été déterminées et fixées par le Créateur lui-même, et non par les volontés humaines ni par les faits économiques.

⁹Lettre Encycl. *Divini illius Magistri*, 31 déc. 1929 (A. A. S., vol. XXI, 1930, pp. 49-86).

Dans l'Encyclique sur le mariage chrétien¹⁰ et dans Notre Encyclique, mentionnée plus haut, sur l'éducation, Nous Nous sommes étendu longuement sur ces questions.

NATURE DE LA SOCIÉTÉ

Droits et devoirs mutuels de l'homme et de la société.

29. En même temps Dieu destina l'homme à vivre en société comme sa nature le demande. Dans le plan du Créateur, la société est un moyen naturel, dont l'homme peut et doit se servir pour atteindre sa fin, car la société est faite pour l'homme et non l'homme pour la société. Ce qui ne veut point dire, comme le comprend le libéralisme individualiste, que la société est subordonnée à l'utilité égoïste de l'individu, mais que, par le moyen de l'union organique avec la société, la collaboration mutuelle rend possible à tous de réaliser la vraie félicité sur terre : cela veut dire encore que c'est dans la société que se développent toutes les aptitudes individuelles et sociales données à l'homme par la nature, aptitudes qui, dépassant l'intérêt immédiat du moment, reflètent dans la société la perfection de Dieu, ce qui est impossible, si l'homme reste isolé.

Ce dernier but de la société est lui-même, en dernière analyse, ordonné à l'homme, afin que, reconnaissant ce reflet des perfections divines, par la louange et l'adoration, il le fasse remonter à son Créateur. Seul l'homme, seule la personne humaine, et non la collectivité en soi, est doué de raison et de volonté moralement libre.

30. Ainsi de même que l'homme ne peut se soustraire aux devoirs qui, selon la volonté de Dieu, le lient envers la société civile, et que les représentants de l'autorité ont le droit, dans les cas où l'individu s'y refuserait sans raison légitime, de le

¹⁰Lettre Encycl. *Casti connubii*, 31 déc. 1930 (A. A. S., vol. XXII, 1930, pp. 539-592).

contraindre à l'accomplissement de son devoir ; de même la société ne peut frustrer l'homme des droits personnels que le Créateur lui a concédés et dont Nous avons signalé plus haut les plus importants ; elle ne peut lui en rendre, par principe, l'usage impossible. Il est donc conforme à la raison et à ses exigences qu'en dernier lieu toutes les choses de la terre soient ordonnées à la personne humaine, afin que, par son intermédiaire, elles retournent au Créateur. À l'homme, à la personne humaine s'applique vraiment ce que l'Apôtre des Gentils écrit aux Corinthiens sur l'économie du salut : « Tout est à vous, mais vous êtes au Christ et le Christ est à Dieu » (1Co III, 23.). Tandis que le communisme, renversant l'ordre des relations entre l'homme et la société, appauvrit la personne humaine, voilà les hauteurs où s'élèvent la raison et la révélation !

L'ordre économique et social.

31. De l'ordre économique et social Léon XIII a exposé les principes directeurs dans l'Encyclique sur la question du travail¹¹, ces principes, dans Notre Encyclique sur la reconstruction de l'ordre social¹².

Nous les avons adaptés aux exigences du temps présent. De plus, insistant encore sur la doctrine séculaire de l'Église touchant le caractère individuel et social de la propriété privée, Nous avons précisé le droit et la dignité du travail, les rapports de collaboration qui doivent exister entre ceux qui possèdent le capital et les travailleurs, le salaire dû en stricte justice à l'ouvrier pour lui et pour sa famille.

32. Dans cette même Encyclique, Nous avons montré que les moyens de sauver le monde actuel de la ruine dans laquelle le libéralisme amoral nous a plongés, ne consistent ni dans

¹¹Lettre Encycl. *Rerum novarum*, 15 mai 1891 (*Acta Leonis XIII*, vol. IV, pp. 177-209).

¹²Lettre Encycl. *Quadragesimo anno*, 15 mai 1931 (A. A. S., vol. XIII, 1931, pp. 177-228).

la lutte des classes ni dans la terreur, beaucoup moins encore dans l'abus autocratique du pouvoir de l'État, mais dans l'instauration d'un ordre économique inspiré par la justice sociale et les sentiments de la charité chrétienne. Nous avons montré comment une saine prospérité doit se baser sur les vrais principes d'un corporatisme sain qui respecte la hiérarchie sociale nécessaire, et comment toutes les corporations doivent s'organiser dans une harmonieuse unité, en s'inspirant du bien commun de la société. La mission principale et la plus authentique du pouvoir civil est précisément de promouvoir efficacement cette harmonie et la coordination de toutes les forces sociales.

Hiérarchie sociale et prérogatives de l'État.

33. Afin d'assurer cette collaboration organique et cette tranquille harmonie, la doctrine catholique revendique pour l'État la dignité et l'autorité d'un vigilant et prévoyant défenseur des droits divins et humains, dont les Saintes Écritures et les Pères de l'Église parlent si souvent. Il est faux que tous les hommes aient les mêmes droits dans la société civile et qu'il n'existe aucune hiérarchie légitime. Qu'il nous suffise de rappeler les Encycliques de Léon XIII, indiquées plus haut, en particulier celle qui concerne le pouvoir de l'État¹³ et celle qui traite de la constitution chrétienne de l'État¹⁴.

Ces Encycliques exposent clairement au catholique les principes de la raison et de la foi qui le rendront capable de se prémunir contre les erreurs et les dangers de la conception bolchevique de l'État. La spoliation des droits et l'asservissement de l'homme, la négation de l'origine première et transcendante de l'État et de son pouvoir, l'horrible abus de l'autorité publique au service du

¹³Lettre Encycl. *Diuernum illud*, 20 juin 1881 (*Acta Leonis XIII*, vol. I, pp. 210-222).

¹⁴Lettre Encycl. *Immortale Dei*, 1^{er} nov. 1885 (*Acta Leonis XIII*, vol. II, pp. 146-168).

terrorisme collectiviste, tout cela est précisément le contraire de ce qu'exigent la morale naturelle et la volonté du Créateur. La société civile et la personne humaine tirent leur origine de Dieu et sont par lui mutuellement ordonnées l'une à l'autre ; aucune des deux, par conséquent, ne peut se soustraire à ses devoirs envers l'autre, ni renier ou diminuer les droits de l'autre.

C'est Dieu qui a réglé ces rapports mutuels dans leurs lignes essentielles ; le communisme commet une usurpation injuste quand il impose, au lieu de la loi divine basée sur les principes immuables de la vérité et de la charité, un programme politique de parti, provenant de l'arbitraire humain et tout rempli de haine.

BEAUTÉ DE LA DOCTRINE DE L'ÉGLISE

34. Quand elle enseigne cette lumineuse doctrine, l'Église n'a pas d'autre but que de réaliser l'heureux message chanté par les anges sur la grotte de Bethléem, à la naissance du Rédempteur : « Gloire à Dieu... et paix aux hommes... » (*Lc II, 14.*) ; paix véritable et vraie félicité, même ici-bas, autant qu'il est possible, en vue de préparer la félicité éternelle, mais paix réservée aux hommes de bonne volonté.

Cette doctrine se tient à égale distance des erreurs extrêmes comme des exagérations des partis ou des systèmes qui s'y rattachent : elle garde toujours l'équilibre de la justice et de la vérité ; elle proclame la juste mesure dans la théorie et en assure la réalisation progressive dans la pratique, s'efforçant de concilier les droits et les devoirs de tous, l'autorité avec la liberté, la dignité de l'individu avec celle de l'État, la personnalité humaine du subordonné avec l'origine divine du pouvoir ; la juste soumission, l'amour ordonné de soi-même, de sa famille et de sa propre patrie avec l'amour des autres familles et des autres peuples, sentiment fondé sur l'amour de Dieu, père, premier principe et fin dernière de tous les hommes.

Elle ne sépare pas le souci modéré des biens temporels de la sollicitude pour les biens éternels. Si elle subordonne les premiers aux autres, suivant la parole de son divin fondateur : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice et tout le reste vous sera donné par surcroît » (*Mt VI, 33.*), elle est bien loin toutefois de se désintéresser des choses humaines et d'entraver le progrès et les avantages matériels : au contraire, elle les aide et les favorise de la manière la plus raisonnable et la plus efficace. Ainsi, bien que l'Église n'ait jamais, sur le terrain économique et social, présenté de système technique déterminé, ce qui d'ailleurs ne lui appartient pas, elle a pourtant clairement indiqué, sur certains points, des directives qui, tout en s'adaptant dans le concret à des applications diverses selon les différentes conditions de temps, de lieux et de peuples, montrent la bonne voie pour assurer l'heureux progrès de la société.

35. La sagesse, la valeur de cette doctrine est admise par tous ceux qui la connaissent véritablement. Avec raison, des hommes d'État éminents ont pu affirmer qu'après avoir étudié les divers systèmes sociaux, ils n'avaient rien trouvé de plus sage que les principes exposés dans les Encycliques *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*. Jusque dans les pays non catholiques, et même non chrétiens, on reconnaît la grande valeur sociale des doctrines de l'Église. C'est ainsi qu'un homme politique éminent, non chrétien, de l'Extrême-Orient, n'hésitait pas à proclamer, il y a un mois à peine, que l'Église avec sa doctrine de paix et de fraternité chrétienne apporte une très précieuse contribution à l'établissement et au maintien si laborieux de la paix entre les nations. Enfin, des rapports authentiques arrivant au Centre de la Chrétienté affirment que les communistes eux-mêmes, s'ils ne sont pas totalement corrompus, lorsqu'on leur expose la doctrine sociale de l'Église, en reconnaissent la supériorité sur les doctrines de leurs chefs et de leurs maîtres. Ceux que la passion aveugle et à qui la haine ferme les yeux devant la lumière de la vérité, ceux-là seuls la combattent obstinément.

EST-IL VRAI QUE L'ÉGLISE N'À PAS AGI
EN CONFORMITÉ AVEC SA DOCTRINE ?

EST-IL VRAI QUE L'ÉGLISE N'À PAS AGI EN CONFORMITÉ AVEC SA DOCTRINE ?

36. Mais les ennemis de l'Église, forcés de reconnaître la sagesse de sa doctrine, l'accusent cependant de n'avoir pas su confronter ses actes à ses principes et affirment en conséquence la nécessité de chercher d'autres voies. Combien cette accusation est fausse et injuste, toute l'histoire du Christianisme le démontre.

Pour ne rappeler ici que quelques faits caractéristiques, c'est le Christianisme qui, le premier, proclama généreusement, avec une ardeur et une conviction inconnues aux siècles précédents, la vraie et universelle fraternité de tous les hommes, à quelque race ou condition qu'ils appartiennent ; il contribua ainsi puissamment à l'abolition de l'esclavage, non par des révoltes sanguinaires, mais par la force intérieure de sa doctrine, en faisant voir à l'orgueilleuse patricienne de Rome, dans son esclave, une sœur dans le Christ.

C'est le Christianisme qui adore le Fils de Dieu fait homme par amour des hommes et devenu « Fils du Charpentier », « Charpentier » lui-même (cf. *Mt XIII, 55* ; *Mc VI, 3*) ; c'est le Christianisme qui consacra la vraie dignité du travail manuel, tâche autrefois méprisée, au point que l'honnête Marcus Tullius Cicéron, résumant l'opinion générale de son temps, ne craignit pas d'écrire ces paroles qui, aujourd'hui, feraient honte à n'importe quel sociologue : « Tous les artisans s'occupent de métiers méprisables, car l'atelier ne peut rien avoir de noble¹⁵ ».

37. Fidèle à ses principes, l'Église a régénéré l'humanité. Sous son influence, ont surgi d'admirables œuvres de charité, des corporations puissantes d'artisans et de travailleurs de toutes

¹⁵*De officiis*, I, XLII.

IV REMÈDES ET MOYENS

catégories : le libéralisme du siècle passé s'en est moqué, parce qu'elles étaient des organisations du moyen âge ; mais elles s'imposent aujourd'hui à l'admiration de nos contemporains, qui, en divers pays, cherchent à les faire revivre. Lorsque d'autres courants entravaient son œuvre et empêchaient son influence salutaire, l'Église, et cela jusqu'à nos jours, ne cessait pas d'avertir les égarés. Il suffit de rappeler avec quelle fermeté, quelle énergie et quelle constance Notre Prédécesseur Léon XIII a revendiqué pour l'ouvrier le droit d'association, que le libéralisme régnant dans les plus puissants États s'acharne à lui refuser. Même à l'heure actuelle, la doctrine de l'Église exerce une influence plus grande qu'il ne paraît ; car le pouvoir des idées sur les faits est certainement considérable, bien qu'il soit invisible à mesurer.

38. On peut dire en toute vérité que l'Église, à l'imitation du Christ, a passé à travers les siècles en faisant du bien à tous. Il n'y aurait ni socialisme ni communisme si les chefs des peuples n'avaient pas dédaigné ses enseignements et ses maternels avertissements. Mais ils ont voulu élever, sur les bases du libéralisme et du laïcisme, d'autres constructions sociales, qui tout d'abord paraissaient puissantes et grandioses ; mais on vit bientôt qu'elles n'avaient pas de fondements solides ; elles s'écroulent misérablement l'une après l'autre, comme doit s'écrouler fatalement tout ce qui ne repose pas sur l'unique pierre angulaire qui est Jésus-Christ.

IV REMÈDES ET MOYENS

39. Telle est, Vénérables Frères, la doctrine de l'Église, la seule qui puisse apporter la vraie lumière, dans les choses sociales comme dans les autres problèmes, la seule doctrine de salut en face de l'idéologie communiste. Mais il faut que cette doctrine passe dans la pratique de la vie, suivant l'avertissement de l'Apôtre saint Jacques : « Agissez d'après cet enseignement, et ne vous contentez pas de l'écouter, en vous abusant vous-même » (*Jc 1, 22.*) ; voilà pourquoi la tâche la plus urgente, à

l'heure actuelle, c'est d'appliquer énergiquement les remèdes appropriés et efficaces pour détourner la révolution menaçante qui se prépare.

Nous en avons la ferme confiance, l'acharnement avec lequel les fils de ténèbres travaillent jour et nuit à leur propagande matérialiste et athée sera du moins pour les fils de lumière un stimulant de piété, leur inspirera un zèle égal et même plus grand pour l'honneur de la Majesté divine.

40. Que faut-il donc faire, quels remèdes employer pour défendre le Christ et la civilisation chrétienne contre cet ennemi pernicieux ? Comme un père au milieu du cercle de famille. Nous voudrions, pour ainsi dire dans l'intimité, vous entretenir des devoirs que le grand combat d'aujourd'hui impose à tous les fils de l'Église, et même aux enfants qui se sont éloignés d'elle. Nous adressons ce paternel avertissement.

RENOUVEAU DE VIE CHRÉTIENNE

Remède fondamental.

41. Comme aux époques des plus violentes tempêtes dans l'histoire de l'Église, aujourd'hui encore le remède fondamental consiste dans une rénovation sincère de la vie privée et publique selon les principes de l'Évangile chez tous ceux qui se glorifient d'appartenir au Christ, afin qu'ils soient vraiment le sel de la terre et préservent la société humaine de la corruption totale.

42. Avec un sentiment de profonde reconnaissance envers le Père des lumières, de qui descend « tout don excellent et toute grâce parfaite » (*Jc 1, 17.*), Nous voyons partout les signes consolants de ce renouveau spirituel, non seulement dans les âmes particulièrement choisies qui, à notre époque, se sont élevées jusqu'au sommet de la plus sublime sainteté et dans les

âmes toujours plus nombreuses qui tendent généralement vers ces hauteurs de lumière, mais encore dans une renaissance de piété sentie et vécue, au sein de toutes les classes sociales, même les plus cultivées, comme Nous l'avons rappelé récemment dans Notre Motu proprio *In multis solaciis* du 2 octobre dernier, à l'occasion de la réorganisation de l'Académie Pontificale des Sciences¹⁶.

43. Cependant, il faut avouer que dans ce travail de rénovation spirituelle il reste encore beaucoup à faire. Même dans les pays catholiques, un trop grand nombre de personnes ne sont pour ainsi dire que des catholiques de nom. Tout en observant plus ou moins fidèlement les pratiques les plus essentielles de la religion qu'ils se vantent de professer, un trop grand nombre n'ont pas le souci de perfectionner leurs connaissances religieuses, d'acquérir des convictions plus intimes et plus profondes ; ils s'appliquent encore moins à vivre de telle sorte qu'à l'apparence extérieure corresponde vraiment la beauté intérieure d'une conscience droite et pure, comprenant et accomplissant tous ses devoirs sous le regard de Dieu. Cette religion de façade, vaine et trompeuse apparence, déplaît souverainement au Divin Sauveur, car Il veut que tous adorent le Père « en esprit et en vérité » (cf. *Jn IV, 23*). Celui qui ne vit pas véritablement et sincèrement la foi qu'il professe ne saurait résister longtemps au vent de persécution et à la tempête violente qui souffle aujourd'hui ; il sera misérablement emporté par le nouveau déluge qui menace le monde, et, tout en se perdant lui-même, il fera du nom chrétien un objet de dérision.

Détachement des biens de la terre.

44. Ici, Vénérables Frères, Nous voulons rappeler avec une particulière insistance deux préceptes de Notre-Seigneur, qui s'appliquent tout spécialement aux conditions présentes du genre humain : le détachement des biens de la terre et la loi de charité.

¹⁶A. A. S., vol. XXVIII (1936), pp. 421-424.

« Bienheureux les pauvres en esprit », telles furent les premières paroles tombées des lèvres du Divin Maître, dans le sermon sur la montagne (*Mt V, 3.*). Cette leçon est plus nécessaire que jamais, à notre époque de matérialisme avide des biens et des jouissances terrestres.

Tous les chrétiens, riches ou pauvres, doivent tenir toujours leurs regards fixés vers le ciel, et ne jamais oublier que « nous n'avons pas ici-bas de cité permanente, mais nous cherchons celle qui est à venir » (*Hb XIII, 14.*).

Les riches ne doivent pas mettre leur bonheur dans les biens de la terre ni consacrer le meilleur de leur effort à la conquête de ces biens ; mais qu'ils se considèrent comme de simples administrateurs tenus de rendre des comptes au Maître suprême, qu'il se servent de leurs richesses comme de moyens précieux que Dieu leur accorde pour faire du bien : qu'ils ne manquent pas de distribuer leur superflu aux pauvres, selon le précepte évangélique (cf. *Lc XI, 41.*). Sinon, ils verront se réaliser pour eux-mêmes et leurs richesses le jugement sévère de l'Apôtre saint Jacques : « À vous maintenant, riches ! Pleurez, éclatez en sanglots. à la vue des misères qui vont fondre sur vous. Vos richesses sont pourries et vos vêtements sont mangés de vers. Votre or et votre argent se sont rouillés et leur rouille rendra témoignage contre vous, et comme un feu dévorera vos chairs. Vous avez amassé des trésors de colère dans les derniers jours » (*Jc V, 1-3.*).

45. Quant aux pauvres, tout en cherchant selon les lois de charité et de justice à se pourvoir du nécessaire et même à améliorer leur sort, ils doivent toujours rester, eux aussi. « des pauvres en esprit » (*Mt V, 3.*), plaçant dans leur estime les biens spirituels au-dessus des biens et des jouissances terrestres, qu'ils se souviennent qu'on ne réussira jamais à faire disparaître de ce monde les misères, les douleurs et les tribulations, qu'à cette loi personne n'échappe. Il faut donc à tous la patience, cette patience chrétienne qui reconforte le cœur par les promesses divines d'un bonheur éternel. « Prenez donc patience, mes

frères. — dirons-Nous encore avec saint Jacques, — jusqu'à l'avènement du Seigneur. Voyez, le laboureur, dans l'espérance du précieux fruit de la terre, attend patiemment jusqu'à ce qu'il reçoive la pluie de l'automne et celle du printemps. Vous aussi, soyez patients, et affermissez vos cœurs, car l'avènement du Seigneur est proche » (*Jc v, 7, 8.*). C'est ainsi que s'accomplira la consolante promesse de Notre-Seigneur : « Bienheureux les pauvres ! » Ce n'est pas une vaine consolation ni une promesse trompeuse comme celles des communistes, mais ce sont des paroles de vie et de vérité profonde, qui se réalisent pleinement ici-bas et ensuite dans l'éternité. Dans ces paroles et dans l'espérance du royaume céleste qui déjà leur appartient, « car le royaume de Dieu est à vous » (*Lc vi, 20.*), a proclamé Notre-Seigneur, combien de pauvres trouvent un bonheur que des riches cherchent en vain dans leur fortune, toujours inquiets et tourmentés par le désir insatiable de posséder davantage.

La charité chrétienne.

46. Mais il y a un remède encore plus efficace, qui doit atteindre plus directement le mal actuel, c'est le précepte de la charité. Nous voulons parler de cette charité chrétienne « patiente et bonne » (*1Co XIII, 4.*) qui sait éviter les airs de protection humiliante et toute ostentation ; charité qui, depuis les débuts du Christianisme, a gagné au Christ les plus pauvres d'entre les pauvres, les esclaves. Nous remercions tous ceux qui se sont dévoués et se consacrent encore aux œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle, depuis les Conférences de Saint-Vincent de Paul jusqu'aux grandes organisations de service social récemment établies. À mesure que les ouvriers et les pauvres ressentiront les bienfaits de cet esprit d'amour, animé par la vertu du Christ, ils se dépouilleront de ce préjugé que le Christianisme a perdu de son efficacité et que l'Église est du côté de ceux qui exploitent le travail.

47. Mais quand Nous voyons cette foule d'indigents accablés par la misère et pour des causes dont ils ne sont pas responsables, et à côté d'eux, tant de riches qui se divertissent

sans penser aux autres, qui gaspillent des sommes considérables pour des choses futiles, Nous ne pouvons Nous empêcher de constater avec douleur que non seulement la justice n'est pas suffisamment observée, mais que le commandement de la charité reste encore incompris et n'est pas vécu dans la pratique quotidienne. Aussi, Vénérables Frères, Nous désirons que, par la parole et la plume, on s'attache à faire mieux connaître ce précepte divin, signe précieux et marque distincte des vrais disciples du Christ. En nous apprenant à voir Jésus lui-même dans ceux qui souffrent, la charité nous fait un devoir d'aimer nos frères comme le Divin Sauveur nous a aimés, jusqu'au renoncement, et, s'il le faut, jusqu'au sacrifice de la vie. Que l'on médite souvent les paroles consolantes mais en même temps terribles que le Juge Suprême prononcera dans la sentence du Jugement dernier : « Venez, les bénis de mon Père : — car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire. — En vérité, je vous le dis, toutes les fois que vous l'avez fait au plus petit de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (*Mt XXV, 34-40.*).

Et d'autre part : — « Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel : — car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire. — En vérité, je vous le dis, chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait » (*Mt XXV, 41-45.*).

48. Ainsi donc, pour mériter la vie éternelle, pour être en mesure de secourir efficacement les pauvres, il faut revenir à une vie plus modeste, renoncer aux plaisirs, souvent coupables, que le monde actuel offre si abondamment, en un mot, s'oublier soi-même par amour du prochain. Le « commandement nouveau » (comme l'appelle Notre-Seigneur) (*Jn XIII, 34.*), la charité chrétienne contient une puissance divine de régénération ; si on l'observe fidèlement, elle fera naître dans les âmes une paix intérieure que le monde ne connaît pas : elle apportera un remède efficace aux maux qui tourmentent l'humanité.

Devoir de stricte justice.

49. Mais pour être authentiquement vraie, la charité doit toujours tenir compte de la justice. L'Apôtre nous enseigne que « celui qui aime son prochain a accompli la loi » ; et il en donne la raison : « ces commandements : Tu ne commettras point d'adultère ; tu ne tueras point ; tu ne déroberas point, et ceux qu'on pourrait citer encore, se résument dans cette parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (*Rm XIII, 8, 9.*). Puisque selon l'Apôtre, tous les devoirs se ramènent au seul précepte de la charité, cette vertu commande aussi les obligations de stricte justice, comme le devoir de ne pas tuer et de ne pas commettre de vol. Une prétendue charité qui prive l'ouvrier du salaire auquel il a un droit strict n'a rien de la vraie charité, ce n'est qu'un titre faux, un simulacre de charité. L'ouvrier ne doit pas recevoir à titre d'aumône ce qui lui revient en justice ; il n'est pas permis de se dérober aux graves obligations imposées par la justice en accordant quelques dons à titre de miséricorde. La charité et la justice imposent des devoirs, souvent par rapport au même objet, mais sous un aspect différent : lorsqu'il s'agit des obligations d'autrui envers eux, les ouvriers ont le droit de se montrer particulièrement sensibles par conscience de leur propre dignité.

50. Aussi Nous Nous adressons tout particulièrement à vous, patrons et industriels chrétiens, dont la tâche est souvent si difficile parce que vous portez le lourd héritage des fautes d'un régime économique injuste, qui a exercé ses ravages durant plusieurs générations ; songez à vos responsabilités. Il est malheureusement trop vrai que les pratiques admises en certains milieux catholiques ont contribué à ébranler la confiance des travailleurs dans la religion de Jésus-Christ. On ne voulait pas comprendre que la charité chrétienne exige la reconnaissance de certains droits qui appartiennent à l'ouvrier et que l'Église lui a explicitement reconnus. Que faut-il penser des manœuvres de quelques patrons catholiques qui, en certains endroits, ont réussi à empêcher la lecture de Notre Encyclique

Quadragesimo anno, dans leur églises patronales ? Que dire de ces industriels catholiques qui n'ont cessé jusqu'à présent de se montrer hostiles à un mouvement ouvrier que Nous avons Nous-même recommandé ? N'est-il pas déplorable qu'on ait parfois abusé du droit de propriété, reconnu par l'Église, pour frustrer l'ouvrier du juste salaire et des droits sociaux qui lui reviennent ?

Justice sociale.

51. En effet, outre la justice commutative, il y a aussi la justice sociale, qui impose des devoirs auxquels patrons et ouvriers n'ont pas le droit de se soustraire. C'est précisément la fonction de la justice sociale d'imposer aux membres de la communauté tout ce qui est nécessaire au bien commun. Mais de même que dans l'organisme vivant on pourvoit aux besoins du corps entier en donnant à chacune des parties et à chacun des membres ce qu'il leur faut pour remplir leurs fonctions, ainsi dans l'organisme social, pour assurer le bien commun de toute la collectivité, il faut accorder à chacune des parties et à chacun des membres, c'est-à-dire à des hommes qui ont la dignité de personnes, ce qui leur est nécessaire pour l'accomplissement de leurs fonctions sociales. La réalisation de la justice sociale produira une activité intense de toute la vie économique, dans la paix et dans l'ordre, manifestant ainsi la santé du corps social, tout comme la santé du corps humain se reconnaît à l'harmonieuse et bienfaisante synergie des activités organiques.

52. Mais la justice sociale demande que les ouvriers puissent assurer leur propre subsistance et celle de leur famille par un salaire proportionné ; qu'on les mette en mesure d'acquérir un modeste avoir, afin de prévenir ainsi un paupérisme général qui est une véritable calamité ; qu'on leur vienne en aide par un système d'assurances publiques ou privées qui les protègent au temps de la vieillesse, de la maladie ou du chômage. En résumé. Nous réitérons la déclaration que Nous avons faite dans l'Encyclique *Quadragesimo anno* : « L'organisme économique et social sera sainement constitué et atteindra sa

fin, alors seulement qu'il procurera à tous et à chacun de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la vie économique, ont le moyen de leur procurer. Ces biens doivent être assez abondants pour satisfaire aux besoins d'une honnête subsistance et pour élever les hommes à ce degré d'aisance et de culture qui, pourvu qu'on en use sagement, ne met pas obstacle à la vertu, mais en facilite au contraire singulièrement l'exercice »¹⁷.

53. Comme il arrive de plus en plus dans le salariat, la justice ne peut être observée par chacun que si tous s'accordent à la pratiquer ensemble moyennant des institutions qui relient les uns aux autres les employeurs afin d'éviter une concurrence incompatible avec la justice due aux travailleurs ; alors, le devoir des entrepreneurs et des patrons est de promouvoir, de soutenir ces institutions nécessaires qui deviennent le moyen normal par lequel la justice peut être satisfaite. Mais que les travailleurs se souviennent aussi de leurs devoirs de charité et de justice, c'est en respectant ces obligations qu'il pourront mieux sauvegarder leurs propres intérêts.

54. Et si l'on considère l'ensemble de la vie économique. — Nous l'avons dit déjà dans Notre Encyclique *Quadragesimo anno*, — ce n'est que par un corps d'institutions professionnelles et interprofessionnelles, fondées sur des bases solidement Chrétiennes, reliées entre elles et formant sous des formes diverses, adaptées aux régions et aux circonstances, ce qu'on appelait la Corporation, ce n'est que par ces institutions que l'on pourra faire régner dans les relations économiques et sociales l'entraide mutuelle de la justice et de la charité.

¹⁷Lettre Encycl. *Quadragesimo anno*, 15 mai 1931 (A. A. S., vol. XXIII, 1931, p. 202).

ÉTUDE ET DIFFUSION DE LA DOCTRINE SOCIALE

55. Pour donner à cette action sociale une plus grande efficacité, il est indispensable d'étudier et de faire connaître toujours davantage les problèmes sociaux à la lumière de la doctrine de l'Église, et sous l'égide de l'Autorité établie par Dieu dans l'Église.

Si la conduite de certains catholiques a laissé à désirer dans le domaine économique et social, la cause en fut souvent que ces catholiques ne connaissaient pas assez, n'avaient pas assez médité les enseignements des Souverains Pontifes sur ce sujet. Aussi est-il absolument nécessaire de développer dans toutes les classes de la société une formation sociale plus intense, en rapport avec les degrés divers de la culture intellectuelle, et de n'épargner aucun soin, aucune industrie pour assurer aux enseignements de l'Église la plus large diffusion, surtout parmi la classe ouvrière. Que les esprits soient éclairés par la sûre lumière de la doctrine catholique ; que les volontés soient inclinées à la suivre et à l'appliquer, comme norme de la vie morale, par l'accomplissement consciencieux des multiples devoirs sociaux. On combattra ainsi cette incohérence, cette discontinuité dans la vie chrétienne, que Nous avons déplorée tant de fois, et qui fait que certains hommes, apparemment fidèles à remplir leurs devoirs religieux, mènent, avec cela, par un déplorable dédoublement de conscience, dans le domaine du travail, de l'industrie ou de la profession, dans leur commerce ou leur emploi, une vie trop peu conforme aux exigences de la justice et de la charité chrétienne ; d'où scandale pour les faibles, et facile prétexte offert aux méchants de jeter sur l'Église elle-même le discrédit.

56. À cette œuvre de rénovation, la presse catholique peut largement contribuer. La presse peut et doit, tout d'abord, s'efforcer sous des formes variées et attrayantes, de faire toujours mieux connaître la doctrine sociale : donner des

informations exactes, mais suffisamment abondantes, sur l'activité des ennemis, et des indications sur les moyens de combat qui se sont révélés plus efficaces dans les divers pays ; enfin, proposer des suggestions utiles et mettre en garde contre les ruses et les tromperies avec lesquelles les communistes s'appliquent et sont déjà parvenus à gagner à leur cause des hommes qui sont pourtant de bonne foi.

SE PRÉMUNIR CONTRE LES RUSES DU COMMUNISME

57. Sur ce dernier point, Nous avons déjà insisté dans Notre allocution du 12 mai de l'année dernière, mais Nous croyons nécessaire, Vénérables Frères, d'attirer de nouveau, d'une façon spéciale, votre attention. Le communisme athée s'est montré au début, tel qu'il était, dans toute sa perversité, mais bien vite il s'est aperçu que de cette façon il éloignait de lui les peuples : aussi a-t-il changé de tactique et s'efforce-t-il d'attirer les foules par toutes sortes de tromperies, en dissimulant ses propres desseins sous des idées en elles-mêmes bonnes et attrayantes. Ainsi, voyant le commun désir de paix, les chefs du communisme feignent d'être les plus zélés fauteurs et propagateurs du mouvement pour la paix mondiale ; mais, en même temps, ils excitent à une lutte de classes qui fait couler des fleuves de sang, et sentant le manque d'une garantie intérieure de paix, ils recourent à des armements illimités. Ainsi encore, sous divers noms qui ne font pas même allusion au communisme, ils fondent des associations franchement catholiques et religieuses.

Ainsi, sans rien abandonner de leurs principes pervers, ils invitent les catholiques à collaborer avec eux sur le terrain humanitaire et charitable comme on dit, en proposant parfois même des choses entièrement conformes à l'esprit chrétien et à la doctrine de l'Église.

Ailleurs, ils poussent l'hypocrisie jusqu'à faire croire que le communisme, dans les pays de plus grande foi et de civilisation plus avancée, revêtira un aspect plus doux, n'empêchera pas le culte religieux et respectera la liberté de conscience. Il y en a même qui, s'en rapportant à certaines modifications introduites depuis peu dans la législation soviétique, en concluent que le communisme est près d'abandonner son programme de lutte contre Dieu.

58. Veillez, Vénérables Frères, à ce que les fidèles ne se laissent pas tromper. Le communisme est intrinsèquement pervers, et l'on ne peut admettre sur aucun terrain la collaboration avec lui de la part de quiconque veut sauver la civilisation chrétienne. Si quelques-uns, induits en erreur, coopéraient à la victoire du communisme dans leur pays, ils tomberaient les premiers, victimes de leur égarement ; et plus les régions où le communisme réussit à pénétrer se distinguent par l'antiquité et la grandeur de leur civilisation chrétienne, plus la haine des « sans-Dieu » se montrera dévastatrice.

PRIÈRE ET PÉNITENCE

59. Mais « si le Seigneur ne garde la cité, c'est en vain que veille son gardien » (*Ps CXXVI, 1*). Aussi, comme dernier et très puissant remède, Nous vous recommandons, Vénérables Frères, de promouvoir et d'intensifier, le plus efficacement possible, dans vos diocèses, le double esprit de prière et de pénitence chrétienne.

Quand les Apôtres demandèrent au Sauveur pourquoi ils n'avaient pu, eux, délivrer de l'esprit malin un démoniaque, le Seigneur répondit : « De pareils démons ne se chassent que par la prière et par le jeûne » (*Mt XVII, 21.*). Le mal qui aujourd'hui ravage l'humanité ne pourra de même être vaincu que par une sainte et universelle croisade de prière et de pénitence. Et Nous recommandons tout spécialement aux Ordres contemplatifs d'hommes et de femmes de redoubler leurs supplications et

V MINISTRES ET AUXILIAIRES DE CETTE ŒUVRE SOCIALE DE L'ÉGLISE

leurs sacrifices, pour obtenir du Ciel en faveur de l'Église un vigoureux appui dans les luttes présentes, grâce à la puissante intercession de la Vierge Immaculée, elle qui écrasa jadis la tête de l'antique serpent et reste toujours depuis lors, la sûre défense et l'invincible « Secours des Chrétiens ».

V MINISTRES ET AUXILIAIRES DE CETTE ŒUVRE SOCIALE DE L'ÉGLISE

LES PRÊTRES

60. Pour l'œuvre mondiale de salut dont Nous venons de tracer les grandes lignes, pour l'application des remèdes que Nous avons indiqués brièvement, les ministres et ouvriers évangéliques désignés par le divin Roi Jésus-Christ, ce sont en premier lieu les prêtres. Par vocation spéciale, sous la conduite de la hiérarchie et dans une union de filiale obéissance au Vicaire du Christ sur la terre, les prêtres ont reçu la mission de garder allumé dans le monde le flambeau de la foi, et d'infuser aux fidèles cette surnaturelle confiance avec laquelle l'Église, au nom du Christ, a combattu, victorieusement, tant d'autres combats : « la victoire qui vainc le monde, c'est notre loi » (*1Jn v, 4.*).

61. Et en particulier, Nous rappelons aux prêtres l'exhortation si souvent répétée, de Notre Prédécesseur Léon XIII, . d'aller à l'ouvrier. Cette exhortation, Nous la faisons Nôtre et la complétons : « Allez à l'ouvrier, spécialement à l'ouvrier pauvre, et en général allez aux pauvres », suivant en cela les enseignements de Jésus et de son Église. Les pauvres, en effet, sont les plus exposés aux pièges des fauteurs de troubles, qui

exploitent leur condition misérable pour allumer en eux l'envie contre les riches et les exciter à s'emparer de vive force de ce qui leur semble injustement refusé par la fortune. Et si le prêtre ne va pas vers les ouvriers pour les mettre en garde contre les préjugés et les fausses doctrines ou pour les en détromper, ils deviendront une proie facile pour les apôtres du communisme.

62. Nous reconnaissons qu'un grand effort a été fait dans ce sens, surtout depuis les Encycliques *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*, et c'est avec une paternelle complaisance que Nous saluons le zèle industriel de tant d'Évêques et de prêtres, qui inventent, qui essayent (toujours avec les précautions voulues) de nouvelles méthodes d'apostolat mieux adaptées aux exigences modernes. Mais tout cela est encore trop peu pour les besoins de l'heure présente. Quand la patrie est en danger, tout ce qui n'est pas strictement indispensable ou directement ordonné à la pressante nécessité de la défense commune passe au second plan. Ainsi, dans le cas présent, toute autre œuvre, si belle, si bonne qu'elle soit, doit céder la place devant la nécessité vitale de sauver les bases mêmes de la foi et de la civilisation chrétienne. Que les prêtres donc, dans les paroisses, sans préjudice bien entendu de ce que réclame le soin ordinaire des fidèles, que les prêtres réservent la plus grande et la meilleure partie de leurs forces et de leur activité pour regagner les masses ouvrières au Christ et à l'Église et pour faire pénétrer l'esprit chrétien dans les milieux qui y sont le plus étrangers. Ils trouveront dans les masses populaires une correspondance, une abondance de fruits inattendue, qui les récompensera du pénible labeur des premiers défrichements. C'est ce que Nous avons vu et ce que Nous voyons à Rome et en bien d'autres grandes villes, où, sitôt bâties de nouvelles églises dans les quartiers périphériques, on voit se constituer des communautés paroissiales pleines de zèle et s'accomplir de vrais miracles de conversions parmi des foules qui n'étaient hostiles à la religion que faute de la bien connaître.

63. Mais le plus efficace moyen d'apostolat auprès des pauvres et des humbles est l'exemple du prêtre, l'exemple de toutes

les vertus sacerdotales, telles que Nous les avons décrites dans Notre Encyclique *Ad catholici sacerdotii*¹⁸ ; dans le cas présent, ce qu'il faut surtout, c'est un exemple lumineux de vie humble, pauvre, désintéressée, copie fidèle de la vie du divin Maître, qui pouvait proclamer avec une franchise divine : « Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel ont des nids mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête » (*Mt VIII, 20*). Un prêtre qui est vraiment, évangéliquement pauvre et désintéressé fait des miracles de bien au milieu du peuple : tel un saint Vincent de Paul, un Curé d'Ars, un Cottolengo, un Don Bosco et tant d'autres. Au contraire, un prêtre avare et intéressé, comme Nous l'avons rappelé dans l'Encyclique citée plus haut, même s'il ne se jette pas, comme Judas, dans l'abîme de la trahison, sera tout au moins un vain « airain sonore » et une inutile « cymbale retentissante » (*1Co XIII, 1*), trop souvent même un obstacle au bien plutôt qu'un instrument de grâce parmi le peuple.

Et si le prêtre séculier ou régulier a par office l'administration de biens temporels, qu'il se souvienne que non seulement il doit scrupuleusement observer les prescriptions de la charité et de la justice, mais encore se montrer, d'une façon toute spéciale, un vrai père des pauvres.

L'ACTION CATHOLIQUE

64. Après cet appel au clergé, Nous adressons Notre invitation paternelle à Nos très chers fils du laïcat, qui militent dans les rangs de cette Action catholique qui Nous est si chère, et que Nous avons appelée, en une autre occasion¹⁹ « une aide particulièrement providentielle » à l'œuvre de l'Église, en ces circonstances si difficiles. L'Action catholique, en effet, est bien un apostolat social, puisqu'elle vise à étendre le règne de Jésus-Christ non seulement chez les individus, mais encore dans les familles et dans la société. Aussi doit-elle s'appliquer d'abord avec un soin spécial à former ses membres et à les préparer

¹⁸20 déc. 1935 (A. A. S., vol. XXVIII, 1936, pp. 5-53).

¹⁹12 mai 1936.

aux saints combats du Seigneur. À ce travail de formation, d'une nécessité plus que jamais urgente, préliminaire obligé de l'action directe et effective, serviront certainement les cercles d'étude, les Semaines sociales, les cours méthodiques de conférences et toutes autres semblables initiatives, aptes à faire connaître la solution chrétienne des problèmes sociaux.

65. Des militants de l'Action catholique ainsi bien préparés et exercés seront immédiatement les premiers apôtres de leurs compagnons de travail, et deviendront les précieux auxiliaires du prêtre pour porter la lumière de la vérité et soulager les détresses matérielles et spirituelles en d'innombrables zones que des préjugés invétérés contre le clergé ou une déplorable apathie religieuse ont rendues réfractaires à l'action des ministres de Dieu. On coopérera ainsi, sous la conduite de prêtres particulièrement expérimentés, à cette assistance religieuse à la classe ouvrière, qui Nous tient tant à cœur, comme étant le moyen le plus apte pour préserver des embûches communistes ces fils bien-aimés.

66. Outre cet apostolat individuel, bien souvent caché, mais extrêmement utile et efficace, c'est le rôle de l'Action catholique de répandre largement, par la parole et par la plume, tels qu'ils émanent des documents pontificaux, les principes fondamentaux qui doivent servir à la construction d'un ordre social chrétien.

ORGANISATIONS AUXILIAIRES

67. Autour de l'Action catholique se rangent les organisations que Nous avons saluées autrefois comme ses auxiliaires. Elles aussi, ces organisations si utiles, Nous les exhortons paternellement à se consacrer à la grande mission dont Nous parlons, mission qui aujourd'hui prime toutes les autres par son importance vitale.

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

68. Nous songeons également à ces organisations professionnelles d'ouvriers, d'agriculteurs, d'ingénieurs, de médecins, de patrons, d'étudiants, et autres organisations similaires d'hommes et de femmes, vivant dans les mêmes conditions culturelles et que la nature même a groupés. Ce sont justement ces groupes et ces organisations qui sont destinés à introduire dans la société l'ordre que Nous avons eu en vue dans Notre Encyclique *Quadragesimo anno* et à faire ainsi reconnaître la royauté du Christ dans les divers domaines de la culture et du travail.

69. Que si, en raison des conditions nouvelles de la vie économique et sociale, l'État s'est cru en devoir d'intervenir au point d'assister et de réglementer, par des dispositions législatives particulières, de semblables institutions (sans préjudice du respect dû à la liberté et aux initiatives privées), même alors l'Action catholique n'a pas le droit de rester étrangère à la réalité. Elle doit avec sagesse fournir sa contribution de la pensée, en étudiant les problèmes nouveaux à la lumière de la doctrine catholique, et sa contribution d'activité par la participation loyale et dévouée de ses membres aux formes et aux institutions nouvelles. Ils y porteront l'esprit chrétien qui est toujours principe d'ordre, de mutuelle et fraternelle collaboration.

APPEL AUX OUVRIERS CHRÉTIENS

70. Et ici, Nous voudrions adresser une parole particulièrement paternelle à Nos chers ouvriers catholiques, jeunes gens et adultes. En récompense, sans doute, de leur fidélité parfois héroïque en ces temps difficiles, ils ont reçu une mission très

noble et très ardue, ce sont eux qui doivent ramener à l'Église et à Dieu ces multitudes immenses de leurs frères de travail qui, exaspérés de n'avoir pas été compris ni traités avec le respect auquel ils avaient droit, se sont éloignés de Dieu. Que les ouvriers catholiques, par leur exemple, par leurs paroles, fassent comprendre à leurs frères égarés que l'Église est une tendre Mère pour tous ceux qui travaillent et qui souffrent, et qu'elle n'a jamais manqué, ni ne manquera jamais à son devoir sacré de Mère, qui est de défendre ses fils.

Si cette mission, qu'ils doivent accomplir dans les mines, dans les usines, dans les chantiers, partout où l'on travaille, exige parfois de grands renoncements, ils se souviendront que le Sauveur du monde nous a donné l'exemple, non seulement du travail, mais encore du sacrifice.

NÉCESSITÉ DE LA CONCORDE ENTRE CATHOLIQUES

71. À tous Nos fils enfin, de toute classe, de toute nation, de tout groupement religieux et laïque dans l'Église, Nous voulons adresser de nouveau le plus pressant appel à la concorde. Bien des fois, Notre cœur paternel a été navré des dissensions, futiles dans leurs causes, mais toujours tragiques dans leurs conséquences, qui mettent aux prises les fils d'une même Église. Et alors on voit les fauteurs de désordre, qui ne sont pas tellement nombreux, profiter de ces discordes, les envenimer, et finir par jeter les catholiques eux-mêmes les uns contre les autres. Après les événements de ces derniers mois, Notre avertissement devrait paraître superflu. Pourtant Nous le répétons une fois encore, pour ceux qui n'ont pas compris ou qui peut-être ne veulent pas comprendre. Ceux qui travaillent à augmenter les dissensions entre catholiques se chargent devant Dieu et devant l'Église d'une terrible responsabilité.

APPEL À TOUS CEUX QUI CROIENT EN DIEU

72. Dans ce combat engagé dans la puissance des ténèbres contre l'idée même de la Divinité, Nous gardons l'espérance que la lutte sera vaillamment soutenue, non seulement par ceux qui se glorifient de porter le nom du Christ, mais aussi par tous les hommes (et ils sont l'immense majorité dans le monde) qui croient encore en Dieu et l'adorent. Nous renouvelons donc l'appel lancé, il y a cinq ans, dans Notre Encyclique *Caritate Christi*, que tous les croyants s'emploient avec loyauté et courage « à préserver le genre humain du grave péril qui le menace ». Car, disions-Nous alors, « la foi en Dieu est le fondement inébranlable de tout ordre social et de toute responsabilité sur la terre ; aussi tous ceux qui ne veulent pas de l'anarchie et du terrorisme, doivent travailler énergiquement à empêcher la réalisation du plan ouvertement proclamé par les ennemis de la religion »²⁰.

DEVOIRS DE L'ÉTAT CHRÉTIEN

Aider l'Église.

73. Telle est la tâche positive, d'ordre à la fois doctrinal et pratique, que l'Église assume, en vertu de la mission même que lui a confiée le Christ : construire la société chrétienne, et, à notre époque, combattre et briser les efforts du communisme ; à cet effet, Nous adressons un appel à toutes les classes de la société. À cette entreprise spirituelle de l'Église, l'État chrétien doit concourir positivement en aidant l'Église dans cette tâche, par les moyens qui lui sont propres ; moyens extérieurs, sans doute, mais qui n'en visent pas moins principalement le bien des âmes.

²⁰Lettre Encycl. *Caritate Christi*, 3 mai 1932 (A. A. S., vol. XXIV, 1932, p. 184).

74. Les États mettront donc tout en œuvre pour empêcher qu'une propagande athée, qui bouleverse tous les fondements de l'ordre, fasse des ravages sur leurs territoires. Car il ne saurait y avoir d'autorité sur la terre, si l'autorité de la Majesté divine est méconnue, et le serment ne tiendra pas s'il n'est pas prêté au nom du Dieu vivant. Nous répétons ce que Nous avons dit souvent et avec tant d'insistance, en particulier dans Notre Encyclique *Caritate Christi* : « Comment peut tenir un contrat quelconque et quelle valeur peut avoir un traité, là où manque toute garantie de conscience ? Et comment peut-on parler de garantie de conscience là où a disparu toute foi en Dieu, toute crainte de Dieu ? Cette base enlevée, toute foi morale s'écroule avec elle, et il n'y a plus aucun remède qui puisse empêcher de se produire peu à peu, mais inévitablement, la ruine des peuples, des familles, de l'État, de la civilisation même »²¹.

Pouvoir au bien commun.

75. En outre, l'État ne doit rien négliger pour créer ces conditions matérielles de vie, sans lesquelles une société ordonnée ne peut subsister, et pour fournir du travail, spécialement aux pères de famille et à la jeunesse. À cette fin, qu'on amène les classes possédantes à prendre sur elles les charges sans lesquelles ni la société humaine ne peut être sauvée, ni ces classes elles-mêmes ne sauraient trouver le salut. Mais les mesures prises dans ce sens par l'État doivent être telles qu'elles atteignent vraiment ceux qui, de fait, détiennent entre leurs mains les plus gros capitaux et les augmentent sans cesse, au grand détriment d'autrui.

Prudence et sage administration.

76. Que l'État lui-même, songeant à sa responsabilité devant Dieu et devant la société, serve d'exemple à tous les autres par une administration prudente et modérée. Aujourd'hui plus que

²¹Lettre Encycl. *Caritate Christi*, 3 mai 1932 (A. A. S., vol. XXIV, 1932, p. 190).

jamais, la très grave crise mondiale exige que ceux qui disposent de fonds énormes, fruit du travail et des sueurs de millions de citoyens, aient toujours uniquement devant les yeux le bien commun et s'appliquent à le promouvoir le plus possible. De même, que les fonctionnaires et tous les employés de l'État, par obligation de conscience, remplissent leur devoir avec fidélité et désintéressement. Ils suivront en cela les lumineux exemples, anciens et récents, d'hommes remarquables, qui, dans un labeur sans relâche, ont sacrifié toute leur vie pour le bien de la patrie. Enfin, dans les rapports des peuples entre eux, que l'on s'applique instamment à supprimer les entraves artificielles de la vie économique, effets d'un sentiment de défiance et de haine ; et qu'on se rappelle que tous les peuples de la terre forment une seule famille de Dieu.

Laisser la liberté à l'Église.

77. Mais en même temps l'État doit laisser à l'Église la pleine liberté d'accomplir sa divine et toute spirituelle mission, pour contribuer puissamment par là même à sauver les peuples de la terrible tourmente du moment présent. De toutes parts, on fait aujourd'hui un appel angoissé aux forces morales et spirituelles, et l'on a bien raison, car le mal à combattre est avant tout, si on le regarde dans sa source première, un mal de nature spirituelle, et c'est de cette source empoisonnée que sortent par une logique infernale, toutes les monstruosité du communisme. Or, parmi les forces morales et spirituelles, l'Église catholique occupe sans conteste une place de choix, et c'est pourquoi le bien même de l'humanité exige que l'on ne mette pas d'obstacle à son action.

78. Agir autrement, et prétendre quand même arriver au but, avec les moyens purement économiques et politiques, c'est être victime d'une dangereuse erreur. Quand on exclut la religion de l'école, de l'éducation, de la vie publique, quand on expose à la dérision les représentants de l'Église et ses rites sacrés, est-ce que l'on ne favorise pas ce matérialisme dont le communisme est le fruit ? Ni la force, même la mieux organisée, ni les idéals terrestres, fussent-ils les plus grands et plus nobles, ne peuvent

maîtriser un mouvement qui plonge précisément ses racines dans l'estime excessive des biens de ce monde.

79. Nous avons confiance que ceux qui ont en main le sort des nations, pour peu qu'ils sentent le péril extrême dont les peuples sont aujourd'hui menacés, sentiront toujours mieux le devoir capital de ne point empêcher l'Église d'accomplir sa mission. D'autant plus qu'en l'accomplissant, tout en visant le bonheur éternel de l'homme, elle travaille inséparablement à son vrai bonheur temporel.

APPEL PATERNEL AUX ÉGARÉS

80. Nous ne pouvons terminer cette Encyclique sans adresser une parole à ceux de Nos fils qui sont atteints déjà, ou presque, du mal communiste. Nous les exhortons vivement à écouter la voix du Père qui les aime ; et Nous prions le Seigneur de les éclairer, afin qu'ils abandonnent la voie glissante qui les entraîne tous à une immense catastrophe ; qu'ils reconnaissent eux aussi, que l'unique Seigneur est Notre-Seigneur Jésus-Christ, « car il n'y a pas, sous le ciel, un autre nom donné aux hommes, dont ils puissent attendre le salut » (*Ac IV, 12*).

SAINT JOSEPH, MODÈLE ET PATRON

81. Et pour hâter cette paix tant désirée de tous, la « Paix du Christ dans le règne du Christ »²², Nous mettons la grande action de l'Église catholique contre le communisme athée mondial sous l'égide du puissant protecteur de l'Église, saint Joseph. Il appartient, lui, à la classe ouvrière ; il a fait la rude expérience de la pauvreté, pour lui et pour la Sainte Famille, dont il était le chef vigilant et aimant ; il reçut en garde l'Enfant divin quand Hérode lança contre Lui ses sicaires. Par une vie de

²²Lettre Encycl. *Ubi arcano*, 23 déc. 1922 (A. A. S., vol. XIV, 1922, p. 691).

fidélité absolue dans l'accomplissement du devoir quotidien, il a laissé un exemple à tous ceux qui doivent gagner leur pain par le travail manuel, et a mérité d'être appelé le Juste, modèle vivant de cette justice chrétienne qui doit régner dans la vie sociale.

82. Les yeux tournés vers les hauteurs, notre foi aperçoit les cieux nouveaux et la terre nouvelle dont parle Notre premier prédécesseur, saint Pierre²³.

Et tandis que les promesses des faux prophètes s'éteignent, sur cette terre, dans le sang et dans les larmes, resplendit d'une céleste beauté la grande prophétie apocalyptique du Sauveur du monde : « Voici que je fais toutes choses nouvelles » (*Ap XXI, 5.*).

Il ne Nous reste plus, Vénérables Frères, qu'à élever Nos mains paternelles, et à faire descendre sur Vous, sur Votre clergé et Votre peuple, sur toute la grande famille catholique, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la fête de saint Joseph, patron de l'Église universelle, le 19 mars 1937, l'an XVI de Notre Pontificat.

PIE XI

²³*2P III, 13* ; cf. *Is LXV, 17* ; *LXVI, 22*. *Ap XXI, 1*.
